

Re: réponse courrier SEQENS

eugenie_lobe@ya.../Envoyés



Eugénie Lobe <eugenie_lobe@yahoo.fr>
À : GADOIS Yoan <yoan.gauvain-gadois@seqens.fr>

2 janv. à 13:06

Monsieur Gadois,

Un certain Mr DUCAMIN, de la société ISOSYS (numero: 06 76 33 40 36) est passé ce matin pour faire des mesures de la porte d'entree.

Il a annoncé un délai de 11 semaines pour commander une porte et la mettre en place.

Pouvez-vous me confirmer à l'écrit ce protocole?

Je pensais que le changement serait immédiat. J'ai entamé des démarches juridiques nominatives, en pensant que la porte serait changée. Je crains à présent pour ma sécurité.

Pouvez-vous réduire ce délai de 11 semaines?

Je me verrai contrainte sinon, de faire une main-courante à la Police, que je vais joindre au dossier que le doyen des juges d'instruction doit instruire.

Je vous présente, malgré ce contexte anxiogène, mes meilleurs voeux.

Bien cordialement

Eugénie Lobe
07 50 40 99 44

Le jeudi 22 décembre 2022 à 12:56:18 UTC+1, GADOIS Yoan <yoan.gauvain-gadois@seqens.fr> a écrit :

Madame, pour faire suite à nos différents messages, je vous confirme que nous allons exceptionnellement de la part la situation prendre en charge le remplacement de la porte ainsi que de la serrure de celle-ci , il vous sera remis 3 clés dont nous ne gardons jamais d'exemplaires , il vous faudra donc porter la plus grande attention à celles-ci.

L'entreprise ISOSYS va prendre contact avec vous pour la prise de mesures et bloquer un rdv.

Souhaitant avoir entièrement répondu à vos demandes.

Bien cordialement.



Yoan GADOIS
Manager de proximité
Direction déléguée 93
45 Avenue Victor Hugo - Bâtiment 264 Nord - CS 80029
93534 AUBERVILLIERS CEDEX
+33 1 86 52 89 04 -
yoan.gauvain-gadois@seqens.fr

De : Eugénie Lobe <eugenie_lobe@yahoo.fr>

Envoyé : mercredi 21 décembre 2022 20:52

À : GADOIS Yoan <yoan.gauvain-gadois@seqens.fr>

Objet : Re: réponse courrier SEQENS

Mr Gadois,

Je vous remercie pour votre prompt retour, faisant suite à ma lettre recommandé, énonçant un certain nombre de dysfonctionnements.

Je tiens tout d'abord à dénoncer l'état des lieux de Mr Canon, qui n'a pas reporté le fait que les volets roulants dans une des chambres était cassé, et que l'autre ne s'ouvrirait pas. Je peux vous envoyer une vidéo, ou mieux, faire intervenir un de vos techniciens qui constatera l'ensemble de ces dysfonctionnements, qui ne peuvent m'être imputés compte tenu que je n'ai pris possession des lieux qu'en aout 2022.

Il s'agit de problèmes structurels dû à l'usage et à l'absence d'entretien. Mr Kanon les a remarqué, mais ne les a pas reporté dans l'état des lieux.

Pourquoi?

Autres dysfonctionnements:

- La lumière des toilettes et d'une des chambres (celle jouxtant la salle de bain) ne fonctionnent pas. Il était impossible d'en faire le constat lors de l'état des lieux car le courant n'était pas encore fonctionnel cf, mis en marche par EDF). Un technicien pourra aussi en attester, si vous avez l'amabilité de le faire intervenir.

- Les convectives du salon et d'une des chambres (celle faisant face aux toilettes) sont défectueux.

Je peux aussi faire intervenir un huissier qui fera le constat de l'ensemble des dysfonctionnements, car je comprends que vous ne me croyez pas sur parole. Mais je vous demanderai alors le remboursement de son intervention.

Enfin, je vous remercie de me rassurer concernant les clés. J'insisterai auprès de l'assurance pour un changement de serrure , ou de porte, compte tenu du contexte de violences intrafamiliales/ communautaires que je subis, et des abus qui en découlent.

Je joins l'état des lieux établi par Mr Kanon, qui ne tient pas compte de l'impossibilité structurelle d'ouvrir les volets au salon et dans l'une des chambres. Il serait souhaitable dans un contexte de crise énergétique et augmentation des tarifs, que je puisse éteindre la lumière dans ces deux pièces en journée.

Bien cordialement,

Eugenie LOBE
07 50 40 99 44

Le 21 déc. 2022 à 15:01, GADOIS Yoan <yoan.gauvain-gadois@seqens.fr> a écrit :

Bonjour Madame, j'ai bien pris en compte vos demandes ainsi que votre situation, je peux vous assurer que les clés de la serrure de votre logement qui vous ont été remises au nombre de 3 sont uniques et que la serrure a été changée avant votre entrée, pour ce qui est des demandes d'interventions dans votre logement nous en prenons compte toutefois votre logement a été remis quasi à neuf à votre entrée dans les lieux, une entreprise d'électricité est mandatée à chaque départ de locataire afin d'effectuer une mise en sécurité du logement ainsi que de ses composants électriques.

Mr Kanon va prendre contact avec vous afin de faire le point sur les autres réclamations notamment le volet et les convecteurs et m'en faire un point.

Je vous souhaite de Joyeuses Fêtes de fin d'Année.

Bien cordialement.



Yoan GADOIS
Manager de proximité
Direction déléguée 93
45 Avenue Victor Hugo - Bâtiment 264 Nord - CS 80029
93534 AUBERVILLIERS CEDEX
+33 1 86 52 89 04 -
yoan.gauvain-gadois@seqens.fr